



TILLOY
les Mofflaines

Le Bulletin d'Info!

Novembre 2016

EDITO

Cher(s) Tilloysien(s), chère(s) Tilloysienne(s)

Ce bulletin municipal est l'occasion de faire le point pour le conseil municipal et moi-même sur les différents travaux d'aménagement. Il m'apparaît en effet important que chacun d'entre vous puisse être informé de ces avancées. Comme vous pourrez le constater dans ce bulletin, les dossiers sont bien engagés mais n'avancent peut-être pas au rythme que nous aurions souhaité.

Ce qui n'empêche pas notre commune de vivre. Elle vit :

- Au rythme des ateliers numériques mis en place à l'initiative des membres du CCAS en collaboration avec le lycée agricole et qui profite à une trentaine de Tilloysiens.
- Au rythme des différentes animations et notamment la présentation des « Véléctrics » en collaboration et à l'initiative de la Communauté Urbaine d'Arras.
- Au rythme des ateliers du bien vieillir qui ont permis à 70 personnes de recueillir les bons conseils en matière de nutrition et d'activité physique.
- Au rythme des aménagements rendus nécessaires par la mise en place des agendas d'accessibilité programmés et des normes de sécurité pour notre école.
- Au rythme des rencontres inter-générationnelles dans le cadre des activités périscolaires.
- Au rythme de la zumba géante organisée dans le cadre d'Octobre rose et qui regroupa plus de deux cents participants que je remercie pour leur générosité.
- Au rythme de la brocante organisée par TSA à qui nous avons apporté notre soutien et notre accompagnement pour maintenir cet événement malgré les normes de sécurité qui nous sont imposées.
- Au rythme du repas des séniors de plus de 65 ans organisé par les membres du C.C.A.S.

Je tiens à ce propos à remercier les bénévoles mais aussi le personnel municipal pour leur engagement et leur professionnalisme. C'est grâce à eux que notre commune vit. Au cours du prochain Conseil Municipal, nous débattons du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) et notamment du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). C'est un acte important qui va engager notre commune jusqu'à l'horizon 2030. Aussi, il me semble important de présenter ces différents engagements au cours d'une réunion publique que nous tiendrons en début d'année 2017.

Le Maire,
Didier Michel



EN DIRECT Du Conseil Municipal

Réuni le 26 Septembre 2016, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des membres présents les délibérations suivantes :

1. DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N° 2
2. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ÉTUDE ET D'INSERTION NON SUIVIS DE RÉALISATION
3. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
4. MODIFICATION DES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS



Toutes ces délibérations ainsi que les comptes rendus des séances du Conseil sont consultables en mairie.

La réduction du coût de la dette communale ne pourra être réalisée.

Rappelez-vous. Pour financer les importants travaux d'aménagement dans la commune, la précédente équipe municipale avait contracté, en 2008, un prêt structuré de 3,5 millions d'euros auprès de DEXIA, la banque des collectivités locales, ce sur une période de 30 ans.

Même si cette décision pouvait être à l'époque fort louable, elle n'est pas aujourd'hui sans conséquence :

- La commune ne peut plus contracter avant 2034 de nouveaux prêts en vue de financer des travaux d'investissement
- Obligation d'inscrire chaque année dans le budget la somme de 221.885 € correspondant à l'annuité du prêt (intérêts et capital)

Dans la perspective de réaménager cette dette avant 2038 (réduction de la durée de remboursement, changement de taux ou remboursement par anticipation) et soucieuse

de respecter un engagement pris lors de la campagne électorale, la municipalité a alors engagé toute une série de démarches auprès de divers organismes financiers.

Seule la Caisse Française de Financement Local, filiale de la Société de Financement Local (laquelle a repris tous les emprunts de DEXIA) a fait une proposition de renégociation : pour un montant de capital restant dû de 3 millions au 1^{er} Janvier 2016 et sur la base d'un taux de 1% (4,84 en 2008), le coût de sortie de l'actuel contrat de prêt s'élèverait alors à 1,5 millions d'euros.

Soit un nouveau prêt de 4,5 millions d'euros pour au final gagner quelques années et 160 000 €.

Pas envisageable pour la municipalité !

C'EST AVEC SAGESSE QUE L'ÉQUIPE MUNICIPALE A DONC DÉCIDÉ DE RENONCER À LA RENÉGOCIATION DE LA DETTE ET DE POURSUIVRE SES EFFORTS ENTREPRIS DEPUIS 2014 POUR MAITRISER ET OPTIMISER SES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN VUE DE MAINTENIR UN NIVEAU SUFFISANT DE RECETTES POUR FINANCER LES FUTURS INVESTISSEMENTS.

L'ANCIEN SITE DU CLUB HIPPIQUE

Le 20 Juillet, une réunion s'est tenue avec l'Établissement Public Foncier (EPF).

Leurs équipes nous ont indiqué qu'au regard des travaux à effectuer, il convenait de tabler sur deux hypothèses ; si les coûts des travaux de démolition et de confortement des propriétés limitrophes s'avéraient raisonnables, les travaux pourraient être rapidement engagés.

Dans le cas contraire, le terrain pourrait être livré au bailleur social en Mars 2018.

Nous devrions être fixés très prochainement, les différents diagnostics étant en cours.

Parallèlement, nous avons rencontré le bailleur social et le cabinet d'architectes qui nous a présenté le projet.

Le style s'inscrit dans la continuité de l'architecture du manoir.

L'immeuble collectif devrait comprendre :



- 16 LOGEMENTS ET UNE CELLULE MÉDICALE SI D'ICI LÀ, UN MÉDECIN S'INSTALLE,
- UN BÉGUINAGE DE 10 LOGEMENTS INDIVIDUELS.



FAÇADE AVENUE CHARLES DE GAULLE



L'IMMEUBLE VU DU DESSUS



LE BÉGUINAGE

Les photos sont susceptibles de modification.

TILLOY LES MOFFLAINES

5 maisons locatives. Livraison Printemps 2017



5 nouvelles maisons locatives

En Mars 2017, cinq nouvelles maisons seront proposées à la location par « habitat 59-62 Picardie ».

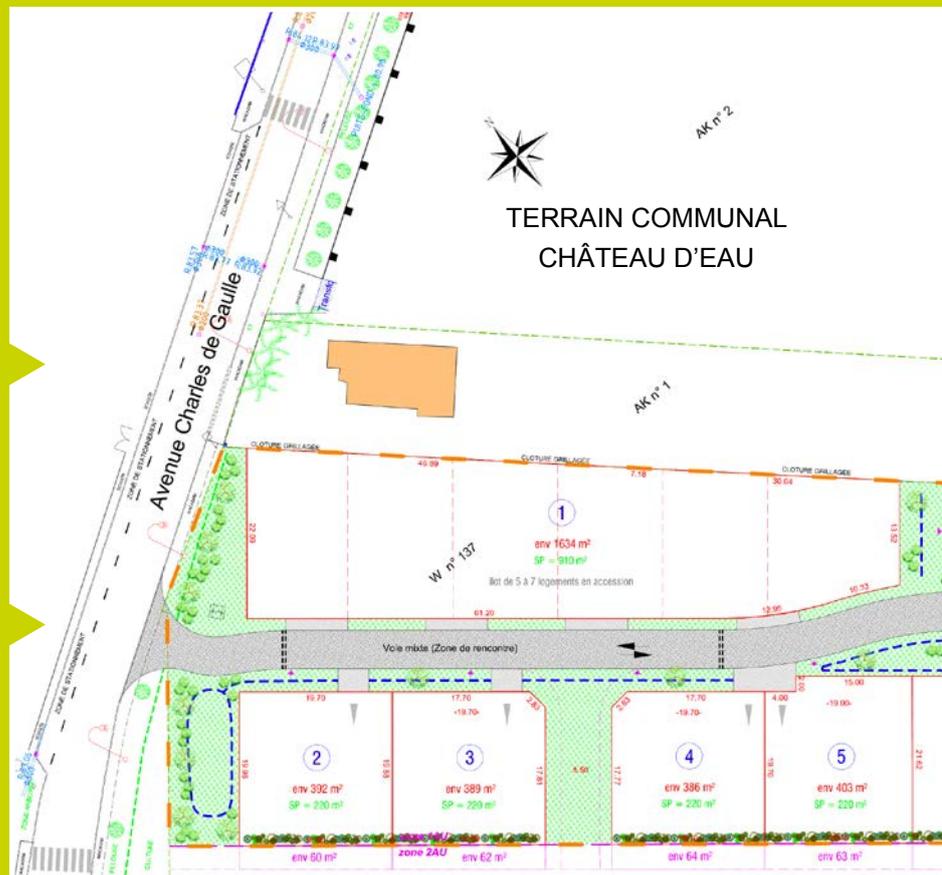
Il s'agit de T4 (trois chambres) d'une superficie globale d'environ 80m². Elles comprendront également un carport d'un peu moins de 23m². Le montant du loyer s'élèvera à 571 €.

LOTISSEMENT DE LA ZONE DU CHÂTEAU D'EAU.

La DREAL (Direction Régionale Environnement Aménagement Logement) souhaite effectuer des fouilles archéologiques sur ce site, aussi le démarrage des travaux se trouve décalé. A l'heure d'impression, nous ne connaissons pas encore la durée de ce chantier.

OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DE 14 LOTS LIBRES ET 4 ÎLOTS.

PLAN DE COMPOSITION



La salle de Sport Pierre de Coubertin

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, la toiture de la salle de sports présente quelques problèmes de fuite depuis de nombreuses années. Les différentes réparations entreprises n'ont pas permis de les résoudre.

Plutôt que d'effectuer un simple remplacement de la toiture, le Conseil Municipal a souhaité mandater un bureau d'études afin de donner, dans le cadre de la transition énergétique, la norme Bâtiment Basse Consommation (BBC) à cet équipement.

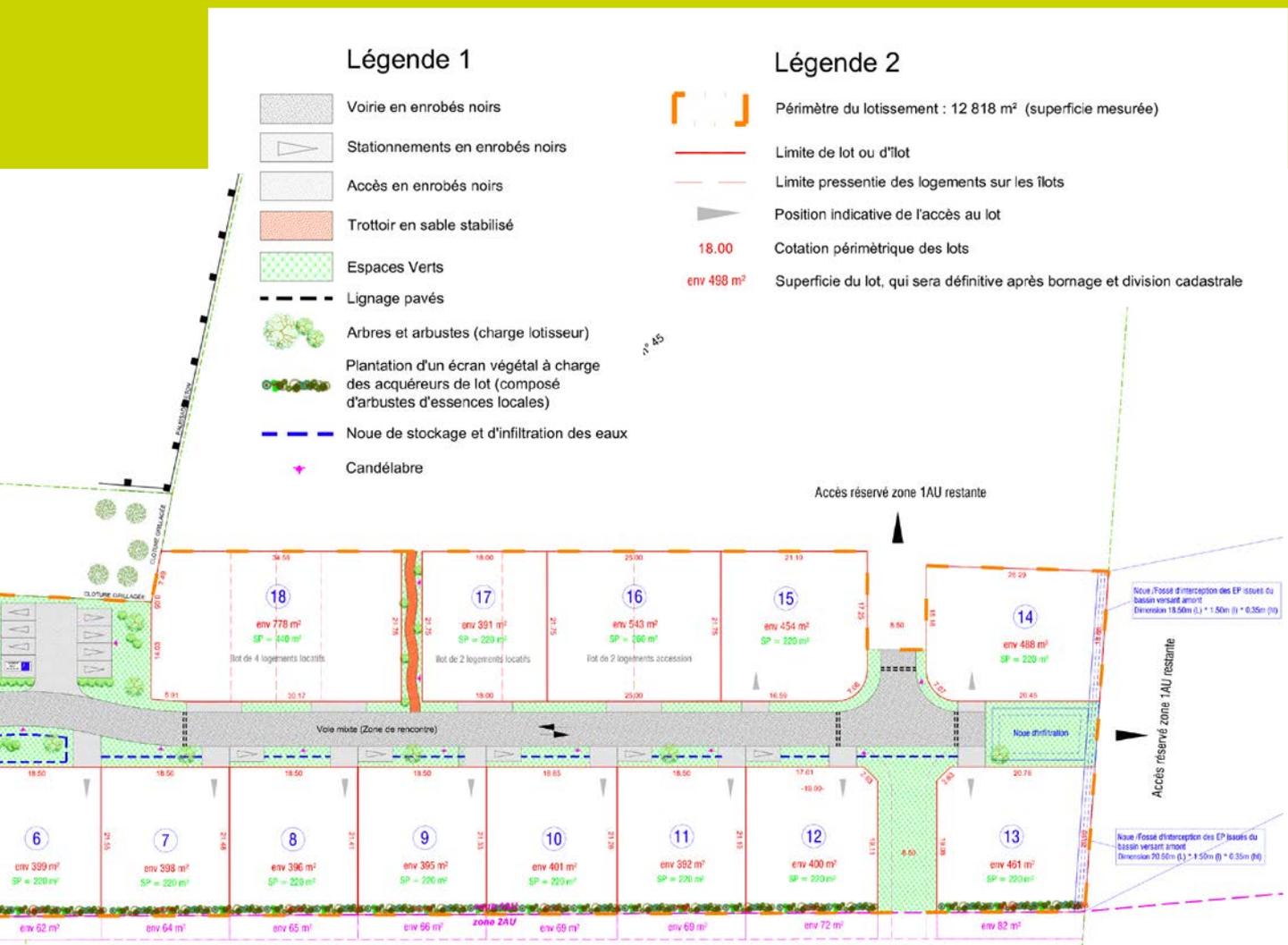
Toutes les pistes seront donc privilégiées, qu'il s'agisse d'implantation de panneaux photovoltaïques, de radiants gaz etc.

Une première étude a déjà permis de mettre en évidence les principaux postes de déperdition :

- Les murs (32,5%),
- La toiture (28,2%)

Projet innovant pour notre commune, l'objectif de la municipalité est d'obtenir les subventions mobilisables auprès de la C.U.A. et du F.E.D.E.R, ce à 40% du montant des travaux.

De prochaines réunions devraient permettre de prendre une décision au regard du coût des travaux, du montant des subventions, de la durée d'amortissement des différents travaux, du montant des économies d'énergie réalisées et des capacités budgétaires.





Aménagement des voyettes

Nous avons la chance dans notre commune de bénéficier d'une particularité peu courante : **Un réseau de voyettes.**

Nous avons souhaité valoriser cette originalité.

Pour cela plusieurs aménagements spécifiques vont être réalisés avec une réelle réflexion en terme de développement durable :

MODIFICATION ET EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.



CETTE AMÉNAGEMENT SERA LARGEMENT SUBVENTIONNÉ (PRÈS DE 70% DE L'INVESTISSEMENT NOTAMMENT AVEC LE CONCOURS DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE). LES LAMPADAIRES FONCTIONNERONT GRÂCE À DES DÉTECTEURS DE MOUVEMENTS ET SERONT ÉQUIPÉS DE LA TECHNOLOGIE LED. LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ESTIMÉES À 70% SERONT TRÈS VITE AU RENDEZ-VOUS. CE QUI PERMETTRA D'AMORTIR EN DEUX ANS L'INVESTISSEMENT !



RÉALISATION D'UN CHEMIN D'ÉCOLE

Afin de sécuriser et d'encourager le déplacement piéton jusqu'à l'école communale, un chemin d'école va être mis en place.

Il intégrera plusieurs thématiques (chemin de l'alphabet, chemin des chiffres, chemin des couleurs...) qui ne manqueront pas de dynamiser et de colorer vos voyettes.

L'accent sera mis sur la sécurisation des passages piétons avec une signalisation verticale et horizontale. Tous ces aménagements devraient rendre le chemin de l'école ludique et convivial.

Il permettra aux plus jeunes d'avoir une pratique journalière de la marche. Ce qui est recommandé pour le bien-être de chacun !



NOTRE ÉCOLE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE MOBILE...

Au cours de l'année scolaire précédente, une délégation municipale s'est rendue à l'école La Fontaine de Carvin pour avoir un aperçu du fonctionnement d'une classe numérique et une démonstration du matériel.



FORT DE CETTE EXPÉRIENCE, UNE CLASSE NUMÉRIQUE MOBILE VA PROCHAINEMENT FAIRE SON ENTRÉE DANS NOTRE ÉCOLE. DU MATÉRIEL INFORMATIQUE VA ÊTRE MIS À SA DISPOSITION AFIN QUE NOS ÉLÈVES PUISSENT TRAVAILLER EN CLASSE ENTIÈRE SUR DE NOUVEAUX SUPPORTS !



Pour se faire, ce sont pas moins de 32 tablettes qui vont être fournies afin que nos élèves se familiarisent avec l'outil informatique et puissent travailler tous ensemble sur un support différent de leur cahier et classeur.

Bien entendu, la salle informatique restera à disposition de nos enfants.



Radar Pédagogique

La Municipalité tient à remercier le Département pour la subvention de 710 € versée pour l'acquisition d'un radar pédagogique mobile.

Ce dernier a été posé dans la rue des Seringats (zone 30) entre le 4/02/16 et le 21/08/16.

Vous trouverez ci-contre une synthèse des vitesses relevées :



| Nombre de véhicules | Vitesse en km/h | % |
|---------------------|-----------------|---------|
| 1378 | < = 30 | 87.77 % |
| 111 | 31 - 40 | 7.07 % |
| 26 | 41 - 50 | 1.66 % |
| 11 | 51 - 60 | 0.70 % |
| 8 | 61 - 70 | 0.51 % |
| 36 | 71-80 et + | 2.29 % |
| 1570 | | |

AIDES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - BARÈMES 2016

Au cours de sa réunion du 30 Mars 2016, les membres du C.C.A.S. ont décidé de la reconduction de plusieurs aides :



AINSI, LES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE ALLOCATION POURRONT EN BÉNÉFICIER.



Ces aides seront versées sous la condition que le demandeur ait perçu le R.S.A. socle et/ou la prime d'activité au cours d'un des trois derniers mois précédant sa demande.

Pour obtenir le bon d'achat vêtements et chaussures, le demandeur devra fournir une attestation de l'organisme payeur ainsi qu'un certificat de scolarité.

LES AIDES :

En faveur des bénéficiaires du R.S.A. et de la Prime d'Activité.

Une aide alimentaire d'un montant de 80 €, qui exclut les boissons alcoolisées.

Une aide consistant en un bon d'achat d'une valeur de 80 € pour l'acquisition de vêtements et/ou chaussures en faveur des enfants scolarisés.



Les demandes doivent être déposées en mairie pour le 2 décembre 2016 au plus tard.

LES ASSOCIATIONS

LE BUREAU ET LES MEMBRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE AUX TILLOYSIENS EN DIFFICULTÉ (AATD)

vous invitent à répondre favorablement à la Collecte Nationale de Banque Alimentaire qui aura lieu dans notre commune le Samedi 26 Novembre 2016.

Collecte « porte à porte » dans chaque rue de notre village par les bénévoles de l'AATD. Cette collecte sera aussi assurée au magasin Carrefour à Beaurains Zone Boréal

les Vendredi 25 & Samedi 26 Novembre 2016 toute la journée. Une nouvelle fois, nous comptons sur votre générosité et d'avance nous vous disons simplement **MERCI.**

MT Aucremanne, Présidente.



À NOTER

Repas de Noël :
18 DÉC. 16
à la Salle Polyvalente
de Tilloy les Mofflaines

Club de l'amitié

APRÈS L'ORGANISATION DE L'AGRÉABLE SOIRÉE MOULES FRITES DU 18 SEPTEMBRE, CONJOINTEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ DE CHASSE,

LE CLUB DE L'AMITIÉ DE TILLOY ORGANISE SON TRADITIONNEL ET SUCCULENT REPAS DE NOËL LE DIMANCHE 18 DÉCEMBRE 2016, À LA SALLE POLYVALENTE DE TILLOY.

Dès à présent, notez cette date sur vos agendas. L'invitation pour ce repas vous parviendra courant Novembre. Merci d'avance pour votre présence.

AMICALE LAÏQUE DE TILLOY

VOUS ÊTES CHALEUREUSEMENT INVITÉS AU MEGA LOTO DU DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2016 À LA SALLE POLYVALENTE DE TILLOY, À PARTIR DE 11H00.

En première partie : APÉRITIF SPECTACLE avec le « DANCE CLUB » et le « ZUMBA CLUB » de l'A.L.T.

Puis, LOTO à partir de 14h15.



MALGRÉ LES CONTRAINTES IMPOSÉES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS, LA BROCANTE A CONNU, CETTE ANNÉE ENCORE, UN GRAND SUCCÈS. TOUS NOS REMERCIEMENTS À LA MUNICIPALITÉ POUR L'AIDE APPORTÉE À LA RÉALISATION DE CETTE IMPORTANTE MANIFESTATION SANS OUBLIER LES BÉNÉVOLES D'UN JOUR.



Tilloy Sport Activités

Les activités ont repris depuis Septembre ; toutes les sections restent ouvertes et il est toujours possible de s'y inscrire lors des différentes séances.

POUR MÉMOIRE, NOUS VOUS RAPPELONS LE PLANNING HEBDOMADAIRE DE NOS DIFFÉRENTES ACTIVITÉS :



PLANNING

LUNDI : Gymnastique -
Couture

MARDI : Gymnastique -
Bien-être

MERCREDI : Stretching

JEUDI : Stretching

VENDREDI : Gymnastique -
Marche Nordique

ASSOCIATION CAP SUR L'ESPOIR

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION CAP SUR L'ESPOIR :



Grâce à votre soutien et à votre générosité, cette année nous avons récolté 157 tonnes de papier lors de nos permanences les 1^{er} et le 3^{ème} Samedi de chaque mois ce qui nous a permis d'aider 6 familles pour un montant total de 12.016 €.



Nous vous remercions de votre soutien et vous encourageons à continuer de nous apporter du papier et d'en parler autour de vous.



Prochaines manifestations :

- La marche du Beaujolais le Vendredi 18 Novembre 2016
- La marche de Paris ou journée libre le Samedi 07 Janvier 2017

Les bulletins d'inscription seront prochainement distribués ...

Venez nombreux !

TILLOY ANIMATION

Cette année encore, notre association a pu vous proposer différentes actions :

- **Un voyage en juin, organisé cette année à Berck - Bagatelle.** Le problème technique rencontré le matin sur le parc n'a pas découragé les petits et grands d'autant plus que le soleil était de la partie.
- **Notre traditionnel cochon grillé.** Il a eu lieu cette année le 9 Juillet et a connu un énorme succès avec une salle comble et animée.
- Une nouveauté cette année : **le concours de pêche au domaine des Cascades.** Malgré un temps un peu frais pour un mois de Mai, les participants n'ont pas démerité. Personne n'est reparti les mains vides.
- Des entrées au spectacle **Histoires et Rêves d'Artois** en Septembre dernier à un prix remisé et une participation financière prise en charge par notre association

L'ANNÉE PROCHAINE SERA L'OCCASION DE VOUS PRÉSENTER D'AUTRES NOUVEAUTÉS QUI NOUS L'ESPÉRONS, SERONT AUTANT APPRÉCIÉES QUE CELLES DÉJÀ PROPOSÉES.

**LES ACTIONS PROPOSÉES
PAR TILLOY ANIMATION :**

BAGATELLE

COCHON GRILLÉ

CONCOURS DE PÊCHE

**SPECTACLE HISTOIRES
ET RÊVES D'ARTOIS**

INFOS PRATIQUES

INSCRIPTION AUX RESTOS DU CŒUR

POUR LA CAMPAGNE D'HIVER 2016 / 2017 :

- Les après-midi de 14h00 à 17h00
- Les Lundi 31 octobre - Mercredi 2 Novembre
Jeudi 3 Novembre - Mardi 8 Novembre et Mercredi 9 Novembre

Les dates de distribution seront précisées lors des inscriptions.

INDISPENSABLE :

Merci de vous munir des pièces justificatives concernant vos revenus mensuels : (Salaire, CAF, Assedic, retraites, votre avis d'imposition 2015, loyers, dossiers de surendettement).

Un colis de denrées vous sera remis ces jours là.

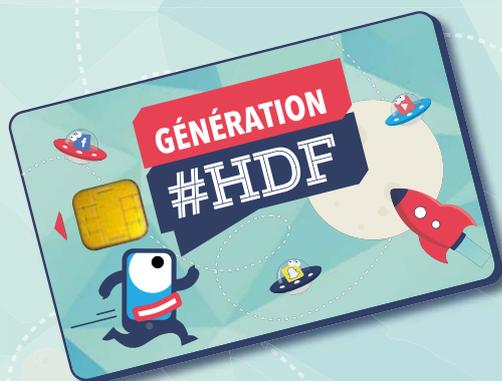
Accueil chaleureux garanti !

Centre des restos de Saint Laurent Blangy
2 Bis rue des Cevennes - Téléphoner le matin : 03 21 50 79 58

LE MAIRE PEUT IMPOSER L'ÉLAGAGE D'UN ARBRE AUX FRAIS DU PROPRIÉTAIRE

Lorsque les plantations empiètent sur la voie publique, le maire peut faire élaguer les arbres litigieux, d'office par la commune ou en obligeant le propriétaire à réaliser les travaux. Dans les deux cas, le coût est à la charge du propriétaire.

AVEC LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE,
DES AIDES
ET DES BONS PLANS
POUR LES LYCÉENS
ET LES APPRENTIS



Demandez vite votre carte Génération #HDF et retrouvez plus d'infos sur
www.generation.npdcp.fr

0 800 026 080 Service & appel gratuits



Vous avez des problèmes avec le règlement de vos factures?

PERMANENCE ENERGIE

Gaz
Eco-gestes
Electricité
Eau...

SOLIHA Pas de Calais
6, rue Jean Bodel
62000 ARRAS
03.21.51.23.55
contact@solihapasdecalais.fr

PERMANENCE : MARDI de 9H à 11H30

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Arras
ENGIE

PERMIS DE CONDUIRE

ON PEUT RENOUELER SON PERMIS DE CONDUIRE SUR INTERNET.

Les conducteurs peuvent dorénavant faire leur demande de renouvellement du permis de conduire sans avoir à se déplacer. Totalement dématérialisée, cette démarche peut se faire en ligne en cas de perte, de vol ou de détérioration du titre. Il en est de même lorsqu'il s'agit de signaler un changement d'état civil.

Il est désormais possible de formuler une demande de renouvellement de son permis de conduire en ligne, directement sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) - www.ants.gouv.fr

Cette procédure peut être utilisée en cas de perte, vol, détérioration de son permis de conduire ou si le conducteur doit procéder à un changement d'état civil.



Merci de ramasser derrière lui...

Rénovons nos logements

Conseils et accompagnement
Aides financières

- Économies d'énergie
- Maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées



Renseignements : Communauté Urbaine d'Arras
Direction du Logement - Tél : 03 21 21 88 98 - habitat@cu-arras.org
Espace Info Énergie de l'Arrageois - eie@cu-arras.org -  N° Vert 0 800 62 62 62



 Communauté Urbaine d'Arras
 @GrandArras
 www.cu-arras.fr

LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

PAR MESURE D'HYGIÈNE PUBLIQUE, LES DÉJECTIONS CANINES SONT INTERDITES SUR LES VOIES PUBLIQUES, LES TROTTOIRS, LES ESPACES VERTS PUBLICS ET ESPACES DE JEUX COMMUNAUX.

Tout propriétaire ou possesseur de chien se doit de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.



EN CAS DE NON-RESPECT DE L'INTERDICTION, L'INFRACTION EST PASSIBLE D'UNE CONTRAVENTION.



RETOUR EN IMAGES SUR LES DERNIÈRES MANIFESTATIONS



VÉLECTRIC

LE 7 SEPTEMBRE, IL ÉTAIT POSSIBLE AVEC LE CONCOURS D'ARTIS D'ESSAYER ET DE PRENDRE EN MAIN UN « VÉLECTRIC ».

« J'AI DÉCIDÉ DE BIEN VIEILLIR »

TEL ÉTAIT LE THÈME DU QUIZ PROPOSÉ PAR LA CUA DANS LE CADRE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ. PLUS DE 70 PERSONNES ONT PU AINSI APPRENDRE À ÉVITER LES PIÈGES DE LA DÉNUTRITION ET LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE.

UN FESTIMANOIR PARTICULIÈREMENT RÉUSSI

UNE DÉAMBULATION DANS LA COMMUNE A PERMIS DE METTRE L'EAU À LA BOUCHE AUX QUELQUES 300 SPECTATEURS QUI ÉTAIENT VENUS ASSISTER AU DEUXIÈME FESTIMANOIR.